



ARCHÉOLOGIE EN BOURGOGNE
UNE NÉCROPOLE DE L'ÂGE DU BRONZE
À MIGENNES (YONNE)



PRATIQUES FUNÉRAIRES DE L'ÂGE DU BRONZE

1. Monument funéraire: fossé d'enclos circulaire rempli de terre se découpant sur le substrat graveleux plus clair.
2. Lames de poignard (bronze).
3. Épingle (bronze).
- 4, 5, 6. Bracelets (bronze).

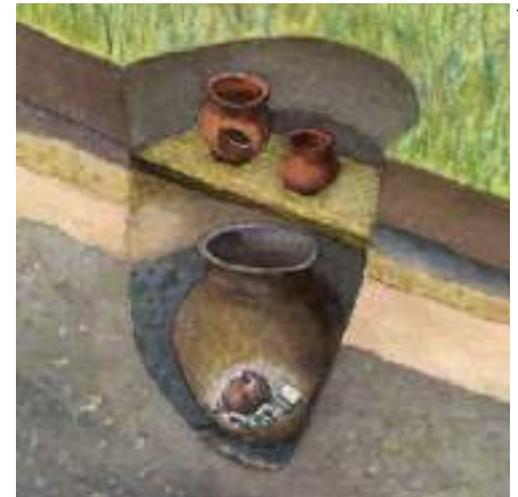
Objets et ossements provenant de la nécropole de Migennes (XIV^e s. environ av. J.- C.): deux méthodes de datation sont utilisées en archéologie: la chronologie relative qui compare des éléments de fouille et les positionne les uns par rapport aux autres (antérieurs ou postérieurs) et la chronologie absolue qui fixe des dates calendaires en faisant appel aux méthodes d'analyse en laboratoire (C¹⁴, dendrochronologie, etc.).

L'Âge du Bronze est une période de la protohistoire caractérisée par l'utilisation du bronze (alliage de cuivre et d'étain) pour la fabrication de parures, d'armes et d'ustensiles de la vie quotidienne. Pour cette période, ce sont les nécropoles, plus que les habitats qui fournissent des éléments permettant de formuler des hypothèses sur une éventuelle organisation sociale. Ceci d'autant que, ces dernières années, l'archéo-anthropologie a donné un nouvel élan à l'étude des pratiques funéraires. Les analyses comparatives entre les objets découverts dans les tombes et des datations obtenues par analyse des ossements ont abouti à diviser l'Âge du Bronze en trois grandes étapes: le Bronze ancien (2 300 à 1 600), le Bronze moyen (de 1 600 à 1 350) et le Bronze

final (1 350 à 800). Un peu schématiquement, on peut résumer ainsi les pratiques funéraires: le Bronze ancien se caractérise par des sépultures individuelles (sans mobilier ou très peu) quelquefois placées au centre d'un monument funéraire (enclos circulaire). Au Bronze moyen, les inhumations sont de plus en plus riches et parfois installées dans des monuments funéraires de types tumulus ou enclos circulaire. Au début du Bronze final on constate une continuité culturelle avec la période précédente conjointement à la diffusion progressive de la pratique de l'incinération, laquelle sera exclusive durant la phase moyenne du Bronze final. A la fin du Bronze final on constate un retour graduel des monuments funéraires et de la pratique de l'inhumation.



bassin d'homme bassin de femme

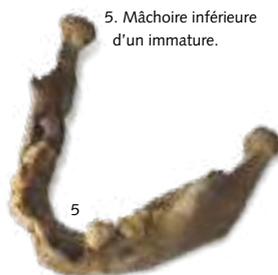


ARCHÉOLOGIE DE LA MORT

L'archéo-anthropologue cherche à mettre en évidence des pratiques funéraires propres à chaque site et à chaque époque. Lors de la fouille d'une inhumation, ses connaissances anatomiques du squelette lui permettent de réaliser des observations taphonomiques (analyse de la position des os du squelette et des objets dans la tombe) l'amenant à reconstituer une gestuelle funéraire. S'agissant d'une incinération, il analyse les restes d'os calcinés recueillis sur le bûcher et, au-delà, les gestes qui ont conduit à les placer dans un contenant en céramique, en verre, etc. L'étude du sujet incinéré sera plus difficile et les renseignements sur l'individu infiniment moins nombreux. A partir du ou des squelettes récupérés

dans une inhumation, l'archéo-anthropologue doit définir le nombre d'individus dans la tombe, leur sexe, une estimation de leur âge au décès, et d'éventuelles traces de pathologies. La détermination du sexe n'est possible que sur la morphologie du bassin des adultes, et encore, lorsque celui-ci est bien conservé ! L'analyse de l'état des ossements aboutit à des classements plus précisés. L'observation des ossements va également nous renseigner sur l'état sanitaire de chaque individu et sur celui de l'ensemble de la population inhumée; outre des lésions comme l'arthrose, les os du squelette montrent parfois des traces de traumatismes ou d'infections.

1. Os du bassin d'un homme et de celui d'une femme permettant l'identification des sexes.
2. Restes des os calcinés d'une incinération dans un récipient en céramique.
3. Relevé de l'inhumation n° 390: bronze
4. Proposition de reconstitution de l'incinération n° 233.



UNE SUCCESSION D'OCCUPATIONS DIVERSES

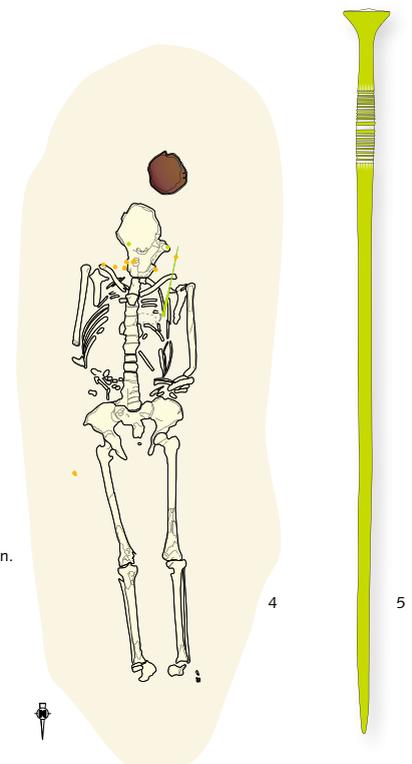
Le site "du Petit Moulin" se trouve dans la plaine alluviale de l'Armançon sur la commune de Migennes. La fouille a été menée, par l'Inrap en 2004, préalablement à la création, par la commune, d'une zone d'activités industrielles. Les différentes découvertes archéologiques réalisées depuis le XIX^e s. associées aux prospections aériennes reflètent une occupation presque continue de cette rive de l'Yonne depuis la période néolithique (6 500 – 2 300 av. J. - C.).

C'est sur le fond clair du substrat graveleux que se découpe, en couleur plus sombre, le contour des différentes structures archéologiques. A Migennes, leur décapage puis leur fouille ont ainsi permis d'identifier la forme et la fonction de la plupart d'entre elles et de les positionner dans le temps : trous de plantation d'arbres du XX^e s., ensemble de fossés correspondant à des parcelles médiévales et antiques, trous de poteau et fossés définissant les plans d'installations agricoles

gallo-romaines (greniers, bâtiments et silos de stockage enterrés), vestiges funéraires de l'Âge du Bronze et puits contenant les restes d'un aménagement en bois datant peut-être du Néolithique.

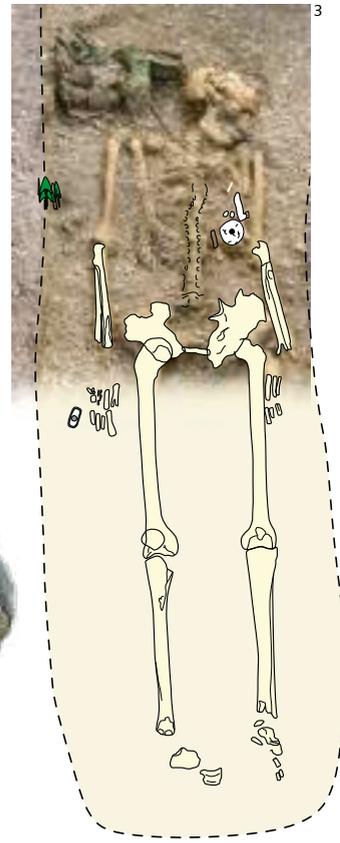
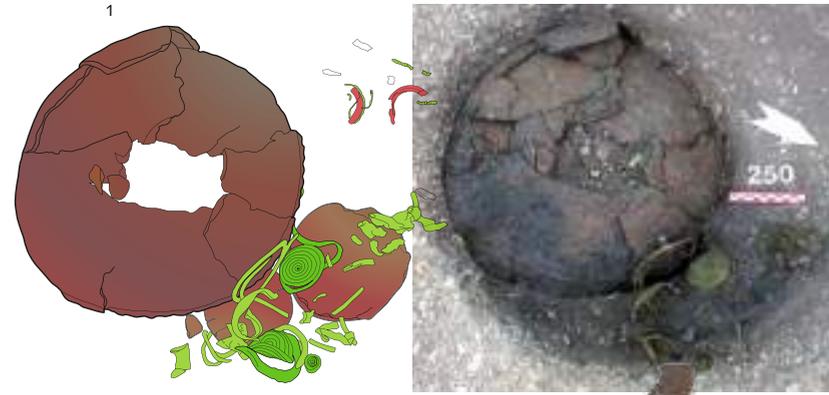
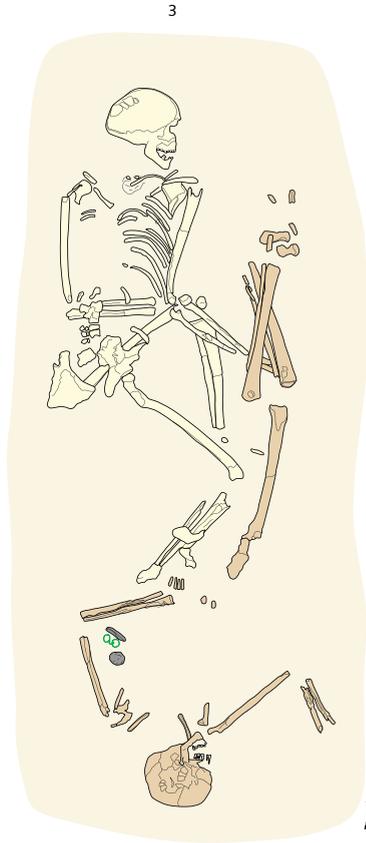


3. Fouille d'une incinération.
 4. Relevé de l'inhumation n° 180 :
 ■ céramique
 ■ bronze
 ■ ambre
 5. Épingle en bronze.



L'ensemble funéraire constitué d'une soixantaine de tombes attribuées à la période qui va de la fin du Bronze moyen au début du Bronze final (environ du XIV^e s. av. J. - C.) est exceptionnel tant par la diversité des pratiques funéraires qu'il reflète que par la quantité et la qualité du mobilier trouvé associé aux défunts. La nécropole s'organise

en deux secteurs, distants d'une cinquantaine de mètres. Le premier, au sud-est, comporte 21 tombes à incinération, 4 tombes à inhumation, et 2 enclos circulaires. Le second, au nord-ouest du premier, a livré 22 sépultures à inhumation et 10 incinérations, une sépulture associant les deux rites et un enclos circulaire. Deux tombes à incinération se trouvent hors du périmètre de ces deux ensembles.



D'UNE PRATIQUE FUNÉRAIRE À UNE AUTRE



1. Incinération n° 172 : superposition de deux récipients en céramique.

2. Proposition de restitution de l'incinération n° 172.

3, 4. Relevé et photo de l'inhumation n° 265, association de deux adultes : bronze

5. Anneaux (or).

On observe une différence entre les deux ensembles funéraires, lesquels semblent pourtant contemporains ; l'ensemble funéraire 2 comporte nettement plus d'inhumations que d'incinérations.

La fouille a révélé des "variantes" dans les principes d'inhumation : plusieurs tombes révèlent un dépôt simultané de deux corps - association de deux adultes, d'un adulte et d'un enfant, d'un grand adolescent et d'un enfant. Les défunts sont déposés côte à côte ou tête-bêche.

Au contraire de ce qui se passe dans la plupart de nos cimetières aujourd'hui très organisés, il est impossible de parler de constante dans l'orientation des fosses.

L'étude taphonomique suggère que les défunts ont été déposés, le plus souvent accompagnés de divers objets, dans un coffre en bois dont, aujourd'hui, on ne discerne parfois que quelques traces. Dans le cas des tombes à incinération, la pratique la plus courante est l'enfouissement d'une céramique, généralement décorée, contenant les ossements brûlés recueillis sur le bûcher. Parmi ceux-ci, il peut y avoir des objets tels que les restes d'une offrande alimentaire, des objets en os, des récipients en terre cuite et, bien sûr, les parures en bronze portées par le défunt. On recueille parfois d'autres parures ou céramiques qui, elles, étaient déposées, en offrande sur l'ossuaire.

DES DIFFÉRENCES SOCIALES JUSQUE DANS L'AU-DELÀ ?

Une analyse de la répartition spatiale des tombes dans les deux ensembles funéraires montre l'existence de petits groupes. A l'intérieur de ceux-ci, inhumations et tombes à incinération se côtoient sans que l'une des deux pratiques prévale. Une tombe et son monument funéraire peuvent également être à l'origine d'un groupe. Si l'on considère la qualité du mobilier social, celui recueilli dans la tombe à incinération n° 250 et celui des

inhumations voisines n° 251 et n° 252 suggèrent une même qualité des personnages et cependant les pratiques funéraires diffèrent. Deux tombes à incinération sont à l'écart des ensembles funéraires : l'une entre les deux et l'autre au nord. Pourtant, le traitement funéraire qui a été réservé aux défunts ne se différencie guère de celui des autres tombes à incinération. Ce traitement pourrait être le reflet d'un statut particulier ou d'un lien singulier, distinctif, unissant les membres des groupes, auxquels ils n'appartenaient pas.

1, 2 : Relevé et photo de l'incinération n° 250 :
 ■ céramique
 ■ alliage cuivreux
 □ amas osseux / ossements
 ■ incisive de castor

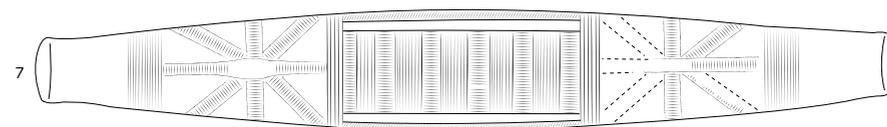
3. Photo et relevé de l'inhumation n° 252.

4. Jambière (bronze).

5, 6. Bracelets (bronze).

7. Dessin des motifs gravés sur un bracelet (bronze).

8. Pointes de flèche (bronze).

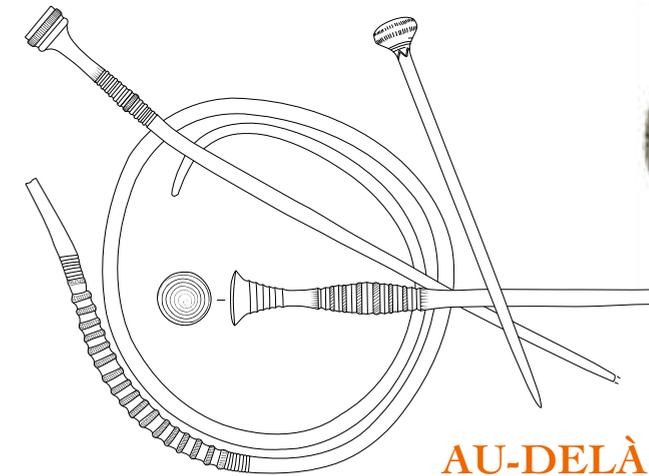
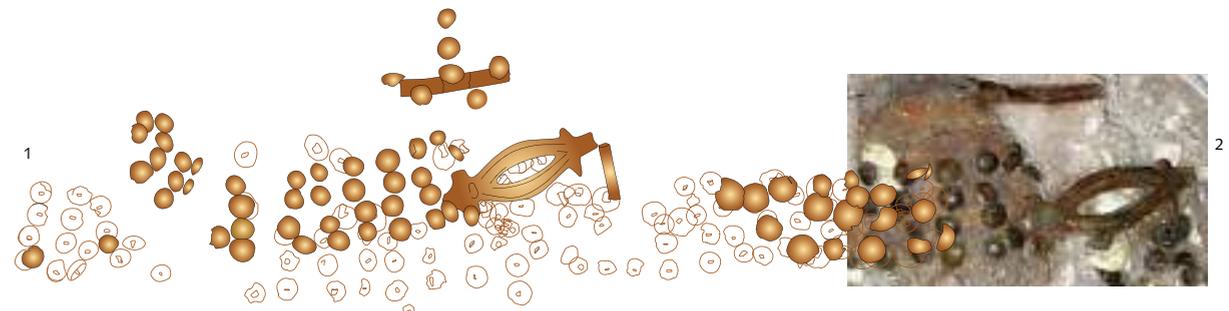




QUEL SYMBOLE POUR QUEL OBJET ?

A Migennes, quel que soit le traitement que les populations ont accordé aux corps de leurs défunts, elles les ont parés de riches bijoux de bronze et accompagnés d'objets de la vie quotidienne : récipients en céramique, armes, briquets, fléaux de balance, etc. Etaient-ce ces mêmes objets qui entouraient le défunt dans sa vie de tous les jours ? Cette hypothèse est, aujourd'hui, avancée par les archéologues. On relève une dizaine d'inhumations dont la diversité et la qualité du mobilier nous font nous interroger sur la signification et/ou le symbolisme de ces associations d'objets. L'étude taphonomique permet de savoir que la plupart des individus ont été couchés sur le dos, dans des coffres

en bois, parfois enveloppés dans des vêtements ou des enveloppes funéraires maintenues au niveau des épaules par de longues épingles en bronze. Dans les incinérations, les objets sont, dans la plupart des cas, brûlés sur le bûcher funéraire et donc très abîmés, voire totalement fondus.



AU-DELÀ DU BEL OBJET

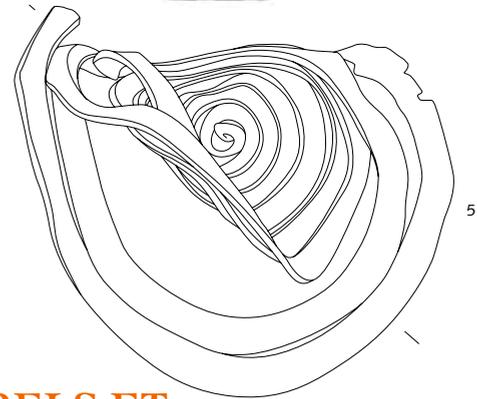
L'exceptionnalité du site de Migennes, outre les données qu'il fournit sur les pratiques funéraires de l'Âge du Bronze, réside dans le mobilier associé aux défunts. En effet, c'est l'une des rares fois, pour cette période, que l'on a l'occasion d'appréhender de manière poussée l'association défunt/mobilier funéraire. A partir de comparaisons entre ces types d'objets et leur position chronologique, on a pu resituer culturellement et chronologiquement des objets exposés dans des musées ou conservés dans des réserves, lesquels, jusqu'à présent, n'attiraient l'attention que par leurs qualités esthétiques. L'étude de ce mobilier nous apporte également des éléments sur les techniques

de fabrication et sur les préoccupations des vivants au moment de mettre leurs morts en terre. La position de certains éléments de parure, tels que les bracelets, jambières, torques, perles et longues épingles nous autorise à avancer des hypothèses sur l'apparence de ces femmes et de ces hommes durant leur vie d'une part, et d'autre part sur les différents statuts sociaux à l'intérieur de leur communauté.



1. Proposition de restitution de l'inhumation n° 251.
2. Épingle (bronze).
3. Pince à épiler (bronze).
4. Défenses de suidé trouvées dans l'inhumation n° 256.
5. Découverte de deux bracelets (bronze).

1. Détail des cabochons (bronze) ornant une ceinture :
 cabochons vus du dessus (sur le ventre du défunt)
 cabochons vus de dessous (côtés et dos du défunt)
2. Ceinture en cours de fouille.
3. Proposition de reconstitution de la ceinture (bronze, cuir).
4. Dessins et photo d'épingles (bronze).
- 5, 7. Bracelets (bronze).
6. Lames de poignard (bronze).
8. Fossile d'oursin.



ARTISANAT, CONTACTS CULTURELS ET...

Les récipients en céramique représentent le type de mobilier le plus répandu parmi les tombes. On les découvre tant dans les inhumations que dans les incinérations où ils constituent le réceptacle des restes de crémation. Certaines poteries ont vraisemblablement contenu des offrandes alimentaires destinées au défunt. Les formes sont simples, et les deux types de récipients les plus emblématiques sont de petits gobelets à décor cannelé, ainsi que de grandes jarres à col dit "en entonnoir" : ils sont caractéristiques des sites de la vallée de l'Yonne et de la haute Seine pour cette période (XIV^e s. av. J.-C.). Les éléments de parure sont également très nombreux au sein de la nécropole ; il s'agit essentiellement de perles (en bronze ou en ambre), de

bracelets et d'épingles utilisées sans doute pour fixer des étoffes, comme par exemple une enveloppe funéraire ou un vêtement. Les armes constituent en revanche un type de mobilier plus exceptionnel et ne sont présentes que dans un nombre restreint de sépultures. Il s'agit pour la plupart de pointes de flèches et de poignards, mais, fait exceptionnel, la nécropole a livré une tombe à épée. Enfin, une des particularités de la nécropole est le nombre important d'objets liés à l'artisanat, à la sphère de la métallurgie, notamment de l'outillage (marteau, affûtoir, moule de fondeur) et des instruments de pesée de précision (poids et fléaux de balance). On ajoutera que plusieurs briquets composés de silex et de boule de marcassite ont été recueillis.

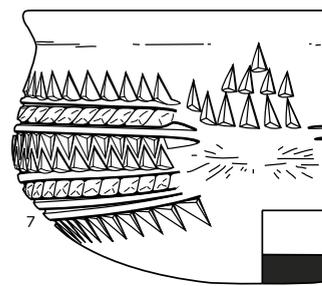
1. Épée de type "Rixheim" (Alsace), du nom du site sur lequel une épée similaire a été découverte pour la première fois.
2. "Briquet" constitué d'une lame en silex et d'une boule de marcassite (sulfure de fer). Le frottement des deux éléments provoque des étincelles (inhumation n° 265).
3. Jarre à col dit "en entonnoir" (terre cuite).
4. Petit gobelet à décor cannelé (terre cuite).
5. Dessin d'une jambière (bronze).

...ÉCHANGES ÉCONOMIQUES

La richesse et la complexité de ces assemblages funéraires suscitent toute une série de questions, qu'il n'est pas toujours facile d'appréhender pour l'homme du XXI^e s. A quelles préoccupations sociales, religieuses, symboliques répondaient les pratiques funéraires de ces populations ? Certains objets, par leur morphologie et leur matière, semblent étrangers à la région et suggèrent des contacts entre populations et des échanges à longue distance. C'est par exemple, le cas pour l'un des poignards qui est similaire à ceux que l'on connaît sur des sites contemporains en Italie du Nord, dans la plaine du Pô, mais dont la présence n'est que peu attestée au nord des Alpes. De même, l'ambre représenté par des perles est un matériau

qui provient très probablement des rives de la Baltique. Si la plupart du mobilier déposé dans les tombes revêt un caractère très ostentatoire (riches parures, objets rares ou "exotiques", armes...), la place des objets relatifs à l'artisanat est plus délicate à interpréter. Ces objets sembleraient traduire plutôt un statut particulier du défunt de son vivant, en liaison avec le contrôle des activités économiques (fabrication d'objets, commerce, etc.). A l'aune de ces quelques réflexions, on pourrait avancer que les tombes de Migennes sont représentatives d'un phénomène de différenciation sociale qui, avec l'essor de la métallurgie, se développe durant l'Âge du Bronze et devient particulièrement perceptible au XIV^e s. avant notre ère.

1. Dessin du fond d'un récipient (terre cuite).
2. Fléau de balance (bois de cerf).
3. Lamelles (or).
4. Rouelle (bronze).
5. Moule (calcaire).
6. Marteau (bronze).
7. Dessin d'une céramique (terre cuite).





L'ÉTAT ET LE PATRIMOINE
ARCHÉOLOGIQUE

Le Ministère de la Culture, en application du Livre V du Code du Patrimoine, a pour mission d'inventorier, protéger et étudier le patrimoine archéologique. Il programme, contrôle et évalue la recherche scientifique tant dans le domaine de l'archéologie préventive que dans celui de la recherche programmée. Il assure également la diffusion des résultats. La mise en œuvre de ces missions est confiée aux Directions Régionales des Affaires Culturelles (Services Régionaux de l'Archéologie).



INRAP

Avec près de 1 800 collaborateurs et chercheurs, l'Inrap est la plus importante structure de recherche archéologique française et l'une des toutes premières en Europe. Etablissement public national de recherche, il réalise l'essentiel des diagnostics archéologiques et des fouilles en partenariat avec des aménageurs privés et publics (collectivités territoriales, sociétés d'autoroutes, Réseau Ferré de France,...), soit près de 2 500 chantiers par an en France métropolitaine et dans les Dom.

Maître d'Ouvrage:
Ville de Migennes

ARCHÉOLOGIE EN BOURGOGNE
Publication de la DRAC Bourgogne - Service Régional de l'Archéologie
39 - 41 rue Vannerie
21000 Dijon
tél. : 03 80 68 50 50

Conduite de l'opération:
Fabrice Müller / INRAP

Textes:
Fabrice Müller
Luc Staniazek / INRAP / ARTHEHIS
-UMR 5594- Dijon
Mafalda Roscio /
-UMR 5594- Dijon

Crédit photographiques:
Loïc de Cargouët / INRAP
Fabrice Müller
Luc Staniazek

Plans et dessins:
Fabrice Müller
Mafalda Roscio
Patrice Pihuit / INRAP
Luc Staniazek

Aquarelles:
Jean-Paul Delor

Coordination et relecture:
Agnès Rousseau /
SRA-DRAC Bourgogne

Maquette:
Laurent Jacquy

Graphisme:
Céline Henry

Impression:
Filigrane-Nitry

ISSN : 1771 - 6640

Dijon, 2007

MIGENNES

“Mi” pour milieu, “ti” pour Nord et “ganna” pour Lyonnais. Migennes devrait son nom à sa situation géographique à l'époque gallo-romaine, à mi-parcours sur la route de Boulogne à Lyon. Les découvertes d'un site de sépultures datant de l'Âge du Bronze (XIII^e s. av. J. - C.) et d'une mosaïque gallo-romaine de 210 m² (IV^e - V^e s.) attestent une occupation précoce. Plus tard, on édifie l'église fortifiée Saint-Pancrace (XIII^e s.) et “la basilique” du Christ-Roi (1927). La ville se développe autour du Canal de Bourgogne (XVIII^e - XIX^e s.) puis du chemin de fer (XIX^e - XX^e s.). Port de plaisance, écluses et lavoirs enrichissent ce patrimoine. Avec le charme de ses parcs et jardins, ses équipements sportifs, touristiques et de loisirs, son dynamisme économique, Migennes offre un cadre de vie séduisant.

